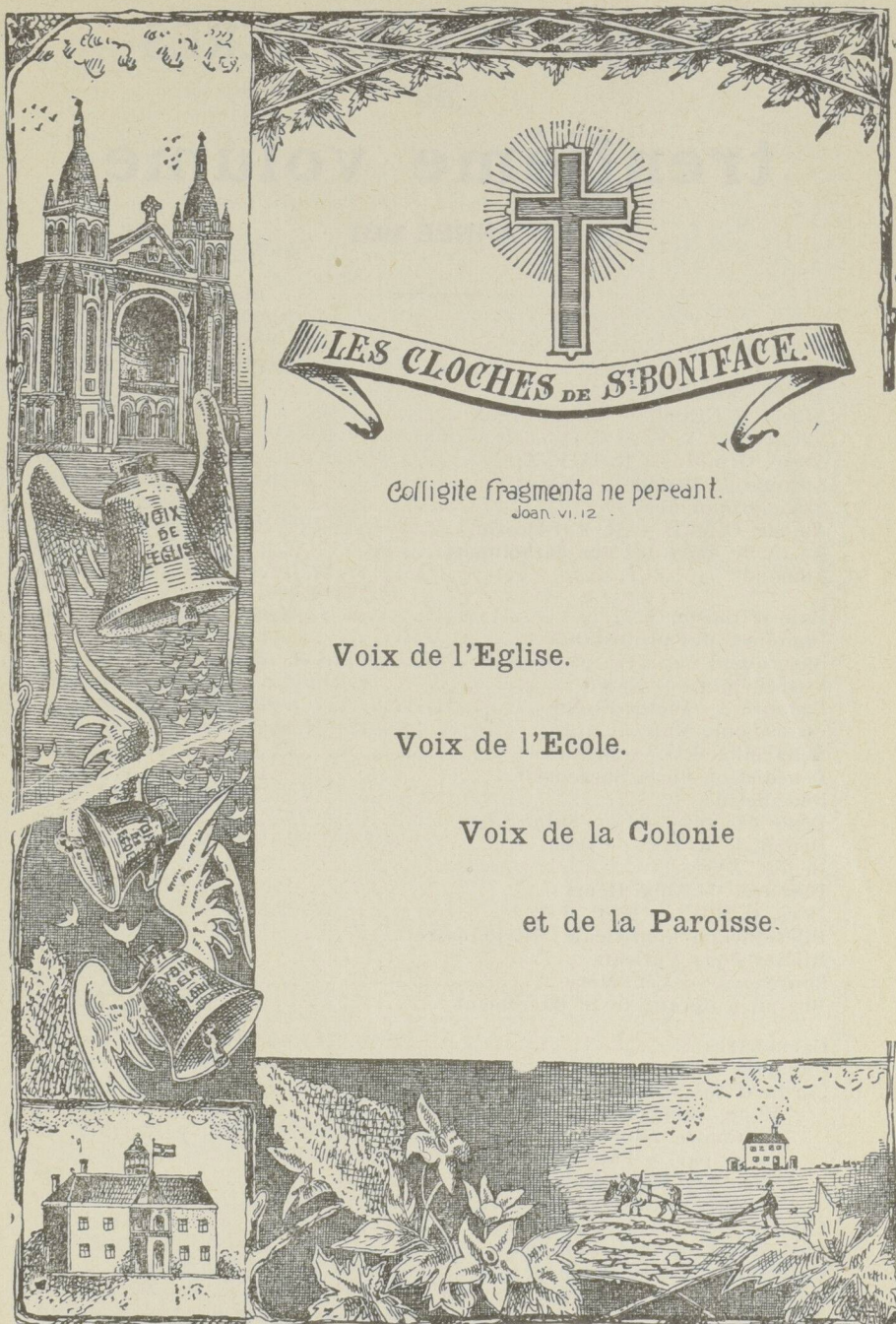




Rédaction: S'adresser au Directeur, à l'Archevêché de Saint-Boniface
 Administration: Canadian Publishers Ltd., 619, ave. McDermot, Winnipeg
 Publiées à Saint-Boniface, Man.

TABLE DES MATIERES

DU

trentième volume

ANNEE 1931

Acadiens	120, 167
A. C. J. C.	79, 96, 120, 142, 181, 184, 192, 287
Action catholique	13, 89, 106
Albert le Grand. — Bienheureux	142
"Amica" et A. F. A. C. C.	285
Ancel, O. M. I. — R. P. F.-X.	130
Antoine de Padoue. — Saint	119
Assomptionnistes	102
Augier, O. M. I. — R. P. Célestin	32, 265
Au lit de mort des non catholiques	209
Aumône	225
Baie d'Hudson	8, 46, 72, 141, 163, 168, 207
Baptêmes des protestants	143
Basutoland	47, 168
Beauchemin. — Nérée	168
Beaupré. — Victor-Elzéar	96, 120, 287
Beauséjour, Man.	199
Bellarmin, S. J. — S. Robert	244
Bénédiction du S. Sacrement	132
Bénédictins	104
Bénéfices réservés au Saint-Siège	65
Benoît, C. R. I. C. — Dom	284
Benoît XV	140
Bernard. — Abbé Henri	166, 282
Beys, O. M. I. — R. P. J.-B.	71
Bibliothèque Pontificale Missionnaire	284
Bibliothèque Vaticane	284, 287
Bourgeois. — Vén. Mère	220
Bréviaire devant le S. Sacrement	1, 60, 70
Calendriers	286
Capucins	191
Cardinal Rouleau, O. P.	87, 128, 166
Modes immodestes	25
Séminaire ruthène	55
Eloge par le Pape	147
Eloge par Mgr Pâquet	147
Collège Mathieu	203
Catéchismes	20
Cathédrale de Saint-Boniface	43, 202
Cathédrale Sainte-Marie	201
Catholic Church Extension Society	48, 56, 240, 276
Cauchon. — Hon. J.-E.	201
Cercle ouvrier Saint-Joseph	120

Chanoines Réguliers de l'I.-C.	239, 284
Chanoinesses des Cinq Plaies	240, 262
Chape et bénédiction du S. Sacrement	132
Chemin de la Croix	62, 227
Chevaliers de Colomb	252, 272
Christ-Roi	232, 238, 259
Churchill	95
Cisterciens de Saint-Norbert	48, 120
Cité Vaticane	31, 46, 70, 133
Clercs de Saint-Viateur	157, 208, 215, 225
Collège Champion	177, 255
Collège d'Edmonton	183
Collège de Gravelbourg	19, 179, 203, 214, 237, 288
Collège de Regiopolis	191
Collège de Saint-Boniface	15, 48, 72, 95, 167
Collège Saint-Paul	200, 239, 261
Colombie	267, 279
Commission d'interprétation du Code	2, 56, 180, 277
Communion des petits enfants	165, 261
Communisme au Canada	69, 106
Compagnie de Jésus	239, 244, 255
Compagnie de Saint-Sulpice	239, 240
Concile d'Ephèse	145
Concile de Saint-Boniface	32, 265, 282
Concours oratoire international	262
Conopée du tabernacle	202
Congrès eucharistique	135, 214
Conseil législatif du Manitoba	142
Constantin-Weyer. — Maurice	167, 283
Consulteurs diocésains	46, 180
Croisade de charité et de secours	238, 241
Cross Lake	192, 239, 254, 287
De Denus. — Mme B.-R.	288
Deslandes. — M. l'abbé C.-N.	256
Dictionnaire général du Canada	264
Doctrine chrétienne	193, 211, 214
Dominicains	216, 240
Drapeau du Sacré Coeur	167
Duchaussois, O. M. I. — R. P. Pierre	16, 142, 264
Education sexuelle	127
Eglise et partis politiques	256
Encyclique "Casti connubii"	49, 71, 97, 121, 217
Encyclique "Quadragesimo anno"	189
Etat et morale publique	260
Esquimaux	56, 107, 239
Eugénisme	127
"Evangéline" quotidienne	120, 167, 190
Excellence Révérendissime	71
Femmes dans le sanctuaire	259
Filiatrault, S. J. — R. P.	15
Filles de la Croix	24, 41, 71, 142
Foi conquérante canadienne-française	260, 263
Fondateur de l'Eglise du Nord-Ouest	32, 265
Franc-Maçonnerie	6

Franciscains	202, 262, 263, 288
Frémont. — M. Donatien	13, 70, 137, 167, 283
Frères de Marie	47, 71
Frères de la Miséricorde	191
Gaspé	80, 238
Gendron. — M. l'abbé P.-S.	281
Grouard. — Vicariat de	57, 81, 110, 276
Gouvernement de l'Eglise	143
Gravelbourg	62, 93, 114, 153, 237, 255, 272
Gravel. — Abbé Pierre	116, 153
Granger, O. P. — R. P. A.-M.	188
Hamilton: basilique	238
Hymne "Sacris solemniis"	258
Incendiaires de Cross Lake	239, 254, 287
Imitation de Jésus-Christ	136
Indulgences	19, 261, 227
Institut collégial Provencher	70
Jean. — R. P. Joseph	142
Jean-Baptiste. — Saint	140
Jeanne d'Arc. — Sainte	102
Jésuites	190, 215
Joffre. — Maréchal	23
Journaux manitobains	13
Jubilés	119, 166, 256, 273, 288
Juniorat de la Sainte-Famille	119, 273, 286
Keewatin	192, 261, 263
Lac Sainte-Anne	72, 91, 191
Lacoste, O. M. I. — R. P. Henri	72
Langue française au Manitoba	90, 95, 113
Labouré. — Soeur Catherine	263
La Vérendrye	216
Législateurs français au Manitoba	137
Lemieux, C. SS. R. — R. P. Alphonse	72, 161
Letellier	47
Le Roy. — Edouard	180
Lestock, Sask.	167
Lettre apostolique "Nova impendet"	241
Ligue catholique féminine	9
"Liberté" La	14, 137, 167
Mackenzie	22, 59, 140, 169, 235, 246, 262
Magnan, O. M. I. — R. P. Prisque	273, 287
Mariage	49, 73, 97, 121, 217, 224, 236, 277
Marie. — La Vierge	116
Martyrs canadiens	24, 46, 95, 177, 213, 255
Maternité divine de Marie	145, 221, 250, 262
Mère d'Youville. — Vénérable	41, 71, 154, 222
Mère Piché. — Jubilé d'or	88, 191, 288
Messes de "requiem"	44
Messe devant le S. Sacrement	129
Messes de son vivant	8
Métis	283

Missions	89, 114, 133, 140, 213, 239, 280
Missions indiennes	286
Missionnaires	133
Missionnaires de la Salette	65, 90, 192
Missionnaires Oblates du S. C. et de M. I.	167, 192, 287
Modes	9, 25, 115, 238
Monnaie Vaticane	133
Mgr Béliveau	81, 120, 129, 166, 181, 261
Mgr Breynat, O. M. I.	47, 59, 71, 135, 169, 247, 261
Mgr Blanchet	267, 279
Mgr Bunozy, O. M. I.	215
Mgr Casey	240, 279
Mgr Cassulo	87
Mgr Charlebois, O. M. I.	47, 48, 71, 120, 128, 246
Mgr Clut, O. M. I.	270
Mgr de Mazenod	165
Mgr Decelles	166, 192, 272
Mgr Desmarais	47, 272
Mgr Demers	267, 279
Mgr d'Herbomez, O. M. I.	269
Mgr di Maria	288
Mgr Dontenwill, O. M. I.	279
Mgr Duke	215
Mgr Durieu, O. M. I.	270
Mgr Fallaize, O. M. I.	166, 169, 215, 235, 247
Mgr Fallon, O. M. I.	72
Mgr Faraud, O. M. I.	268
Mgr Forbes	215, 247
Mgr Grandin, O. M. I.	3, 38, 223, 268
Mgr Grouard, O. M. I.	
Une visite à Monseigneur	17
Sa mort	57
Ses funérailles	81
Eloge par Mgr Grente	111
Une lettre de Monseigneur	135
Mgr Guy, O. M. I.	47, 81, 110, 120, 166, 247, 276
Mgr Joussard, O. M. I.	59
Mgr Kidd	46, 166, 214
Mgr Iadyka, O. S. B. M.	47, 55, 120, 164, 215
Mgr Lamarche	225
Mgr Langevin, O. M. I.	41, 117, 141, 167, 225, 262, 284
Mgr Lynch	201
Mgr Mathieu	62, 64, 179, 253
Mgr McGuigan	47, 71, 119, 135, 160, 167, 177, 202, 221, 253, 262
Mgr McNeil	231, 261
Mgr O'Leary	81, 215, 247
Mgr Orth	279
Mgr O'Sullivan	47
Mgr Plessis	45
Mgr Provencher	32, 45, 144, 265
Mgr Prud'homme	47, 96, 119, 120, 221, 225, 261
Mgr Roy	87
Mgr Sinnott	96, 167, 215, 233, 261
Mgr Taché, O. M. I.	43, 58, 93, 167, 201, 223, 268, 283, 284
Mgr Turquetil, O. M. I.	8, 107, 144, 207, 239
Mgr Villeneuve, O. M. I.	19, 23, 46, 114, 119, 120, 141, 166, 182, 237, 261

Situation dans l'Ouest	38
Bronze à Mgr Matiheu	62
Notre-Dame du Cap	67
A. C. J. C.	79
Oraison funèbre de Mgr Grouard	82
Journée mariale	221, 250
Appel de secours	229, 251
Typhoïde	221, 251, 262
St-Hyacinthe et Gravelbourg	272
Archevêque de Québec	271
Mgr A.-A. Cherrier, P. A.	239
Mgr G. Cloutier, P. A.	119
Mgr Charles Dauray, P. A.	72
Mgr Deshayes, P. D. ("Vieux Moraliste")	48
Mgr G.-E. Grandbois, P. A.	23, 46
Mgr A.-J. Janssen, V. G.	23, 46
Mgr W.-L. Jubinville, P. D.	166
Mgr Antoine Labelle, P. A.	93
Mgr Charles Maillard, P. D.	46, 63, 222
Mgr Z.-H. Marois, P. A.	71, 96
Mgr L.-A. Pâquet, P. A.	92, 95
Mgr N.-J. Ritchot, P. A.	282
Nappe de communion	257, 285
Nominations ecclésiastiques	24, 47, 95, 141, 191, 276
Northwest Review	13, 68, 88
Oblats de Marie Immaculée	87, 141, 160, 265, 271
Oeuvre de Saint-Pierre-Apôtre	245
Ordinations	23, 48, 96, 102
Ornements gothiques	252
Paré, S. J. — R. P. Joseph	79, 96, 120, 181
Passion du Christ (Fribourg)	263
Patène de communion	92, 96, 101, 257, 285
Persécutions de l'Eglise	189
Petites Missionnaires de St-Joseph	47, 227
Petit Séminaire de Saint-Boniface	282
Philomène. — Sainte	153, 222
Phonographe à l'église	220
Pie XI	49, 89, 141, 241, 261, 280
Plourde, O. M. I. — R. P. J.-O.	15, 287
Ponteix	116
Pratte. — M. le chanoine Léon	24, 281
Preces et Orationes	257
Prendergast. — Hon. J.-E.-P.	138, 141
Presse catholique	141, 143, 164, 252, 274, 287
Prud'homme. — Hon. L.-A.	11, 137, 139, 142, 168
Question scolaire dans l'Ontario	231
Question scolaire en Saskatchewan	90, 113, 167, 186, 212, 258
Radio	70, 141
Rédemptoristes	215, 263
Régina	177, 186, 202
Retraites ecclésiastiques	141, 166, 178
Reynard, O. M. I. — Rév. Frère Alexis	86, 278

Riel. — Louis	13, 48, 139, 144
Romans	178, 231
Rosaire	197
Royer. — M. l'abbé Marie-Albert	116
Russie	2, 185, 253
Ruthènes	3, 41, 47, 55, 141, 142, 164
Sabourin. — M. l'abbé J.-Ad.	42, 71
Sacré Coeur	105
Saint-Amant. — Mme Annette	70
Sainte-Anne des Chênes	161, 191, 216
Saint-Boniface	144
Saint-Esprit de Winnipeg	239
Saint-Jean-Baptiste	167, 188
Saint-Joseph de Winnipeg	88
Saint-Malo	216
Saint-Norbert	191, 202, 256
Saint-Pierre-Apôtre	245
Sanatorium Saint-Boniface	232, 261, 288
Saskatchewan	38, 90
Scapulaire du Sacré Coeur	6
Scolasticat de Lebreton	160
Selkirk. — Lord	268
Semaine, liturgique	96
Séminaire de Nicolet	32, 45, 265
Séminaire de Québec	63, 64
Séminaire Mazenod	214, 237
Seton. — Mère Elisabeth	190
Seven Oaks	143
Sisters of Service	224, 261
Société Historique	283, 284
Soeurs Bénédictines	262
Soeur du Bon-Pasteur	95, 107, 141
Soeurs de la Présentation	167
Soeurs de l'Assomption	288
Soeurs de la Providence	278
Soeurs de Lorette	263
Soeurs de N.-D. des Missions	192
Soeurs de Sainte-Jeanne d'Arc	102
Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie	47, 69, 215, 239, 264, 288
Soeurs Grises de Montréal	41, 88, 232, 249, 287, 288
Soeurs Grises de Nicolet	95, 107, 163, 192
Soeurs Grises d'Ottawa	95, 107, 163
Soeurs Jésus-Marie	237
Soeurs tourières	238
Sonneries funèbres interdites	134
South Junction	16
Souvenir Canadien	80, 238, 259
Tekakwitha. — Catherine	190
Testament	2
Thérèse de l'Enfant-Jésus. — Sainte	7, 61, 144, 185, 215, 232, 255, 261
Trappistes	264
Trentain grégorien	140
Université d'Ottawa	24, 42, 271, 283
Université du Manitoba	141, 239, 261
Université Laval	64, 147, 271, 283

Vancouver	240, 263
Veuillot. — Louis	240
Vicariat de Grouard	51, 81, 110
Vieux moraliste: "Ami du Clergé"	47
Vocations	104, 165, 179, 214, 239, 264
West. — Rev. John	144
Winnipeg	238



LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLESIASTIQUE ET HISTORIQUE

Comprenant vingt-quatre pages et publiée le 15 de chaque mois
à Saint-Boniface, Manitoba

Abonnement: Canada, \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 frs.

VOL. XXX

JANVIER 1931

No 1

SOMMAIRE:—Indulgence plénière attachée à la récitation du Bréviaire devant le Saint Sacrement — Modernisme moral, juridique et social — Prières pour la Russie — De ultimis voluntatibus — La cause de Mgr Grandin — L'Eglise gréco-ruthène du Canada — "Les Bernard-Brouillet — Sociétés maçonniques et maçonnisantes — Le Scapulaire du Sacré Coeur et de Marie Mère de Miséricorde — Prière à Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, patronne des missions — Faire célébrer des messes de mon vivant — Préfecture apostolique de la Baie d'Hudson — Un fléau à combattre — Un spectacle émouvant — L'Action laïque — La "Northwest Review" — Feu le R. P. Téléphone Filiatrault, S. J. — Une visite à Mgr Grouard — Le collègue est le château-fort — Histoires canadiennes pour Catéchismes — Missions esquimaudes de la côte arctique — Ding! Dang! Dong! — R. I. P.

INDULGENCE PLENIERE

ATTACHEE A LA RECITATION DU BREVIAIRE DEVANT LE SAINT SACREMENT

Décret de la Sacrée Pénitencerie apostolique (section des indulgences) du 23 octobre 1930.

Notre Très Saint Père Pie XI, Pape par la divine Providence, à l'audience accordée le 17 octobre de cette année au cardinal soussigné grand pénitencier, écoutant très volontiers les vœux des prêtres qui ont participé au Xème Congrès eucharistique national de Lorette, en vue de promouvoir toujours davantage la dévotion et l'amour du clergé envers l'auguste sacrement de l'Eucharistie, a daigné dans sa bienveillance accorder à tous les clercs constitués dans les Ordres sacrés, qui réciteront le divin Office en entier, même si cette récitation est faite par partie, devant le Saint Sacrement soit exposé à l'adoration publique, soit conservé dans le tabernacle, une indulgence plénière, qu'ils pourront gagner aux conditions ordinaires. Le présent privilège valable à perpétuité, sans aucune expédition de Bref et nonobstant toutes dispositions contraires.

Donné à Rome, au Palais de la Sacrée Pénitencerie, le 23 octobre 1930.

Lorenzo card. LAURI,
Grand pénitencier.

I. TEODORI,
Secrétaire de la Sacrée Pénitencerie.

MODERNISME MORAL, JURIDIQUE ET SOCIAL

Combien sont-ils ceux qui connaissent et professent la vraie doctrine catholique dans les choses qui se rapportent aux droits du Christ Créateur, Rédempteur et Maître, sur tous les hommes et tous les peuples? Et ceux même qui connaissent et professent cette doctrine ne se comportent pas autrement dans leurs discours, dans leurs écrits et dans toutes les manifestations de leur activité, que si les enseignements et les directions tant de fois promulgués par les Souverains Pontifes, notamment par Léon XIII, Pie X et Benoît XV, avaient perdu leur force réelle ou bien étaient tombés en désuétude. Il y a là une espèce de modernisme moral, juridique et social que Nous réprouvons de toute notre énergie, à l'égal du modernisme dogmatique. — S. S. Pie XI dans l'Encyclique "Ubi arcano Dei", 13 décembre 1922.



PRIERES POUR LA RUSSIE

L'intention générale de l'Apostolat de la Prière, pour le mois de janvier, est le "salut de la Russie et surtout de sa jeunesse".

Rappelons les paroles du Saint Père au Consistoire du 30 juin dernier: "Qu'on persiste dans la prière au Christ Rédempteur du genre humain pour qu'il daigne enfin rendre aux fidèles persécutés de la Russie la paix et la libre profession de leur foi. Pour que tous puissent sans peine et sans dérangement continuer ces supplications, Nous décidons que les prières après la messe, récitées par le prêtre et les fidèles sur l'ordre de Notre prédécesseur d'illustre mémoire Léon XIII, soient désormais dites à l'intention de la Russie. Les évêques et le clergé régulier et séculier veilleront à ce que les fidèles et tous ceux qui assistent au saint sacrifice soient souvent informés de cette intention."



DE ULTIMIS VOLUNTATIBUS

D. — Utrum verbum "moneantur", de quo in can. 1513, 2, sit praeceptivum, an tantum exhortativum.

R. — Affirmative ad primam partem, negative ad secundam. (Commission d'interprétation, 17 février 1930.)

Le canon 1513, 2, prescrit d'avertir les héritiers d'accomplir les dernières volontés du testateur en faveur des causes pies, même si elles n'ont pas été exprimées dans une forme valable en droit civil. L'obligation des héritiers est grave et certaine. Dès lors "monere" a naturellement le sens de "rappeler le devoir, prescrire" et non "d'exhorter".

LA CAUSE DE MGR GRANDIN

Le 30 septembre 1929 S. G. Mgr O'Leary, archevêque d'Edmonton, publiait une ordonnance prescrivant la recherche des écrits du Serviteur de Dieu, Mgr Vital-Justin Grandin, Evêque de Saint-Albert. Il s'est accompli depuis ce temps un travail immense, grâce à l'extrême obligeance de Mgr l'Archevêque d'Edmonton, qui a tenu à présider personnellement toutes les séances du tribunal diocésain, grâce au concours empressé des témoins venus en nombre imposant de différents endroits et de tous les rangs de la société; grâce surtout au labeur assidu du vice-postulateur de la Cause, le R. P. F. Thiry, O. M. I., venu de la Maison Générale de Rome et agissant au nom du postulateur, le T. R. P. Estève, procureur général de la Congrégation des Oblats.

Le 11 décembre dernier, jour anniversaire de l'élection de Mgr Grandin à l'épiscopat, une séance solennelle, tenue par Mgr l'Archevêque et son Tribunal, a clôturé les trois procès institués par l'autorité archiépiscopale, selon les règles du Droit canonique, à savoir: 1. le procès des écrits; 2. le procès informatif sur la renommée de sainteté de vie, des vertus et des miracles du Serviteur de Dieu; 3. le procès de non-culte.

Les résultats de ces trois procès sont contenus dans 25 volumes, dont plusieurs ont plus de 800 à 900 pages dactylographiées. Un volume est consacré à chaque procès, et les écrits de Mgr Grandin constituent à eux seuls 22 gros volumes.

Tout cet ensemble de témoignages a été envoyé au Vatican pour être remis à la Sacrée Congrégation des Rites qui examinera les documents et preuves et, en son temps, déclarera, si elle le juge à propos, que la cause est une de celles que l'Eglise se plaît à continuer et à conduire, d'abord au Procès Apostolique, et plus tard à la Béatification.



L'EGLISE GRECO-RUTHENE DU CANADA

Depuis 1912, les Gréco-Ruthènes, immigrés au Canada, sont soumis à la juridiction d'un Ordinaire de leur rite établi dans le Dominion. L'organisation de ce diocèse personnel avait été réglée pour dix ans par un décret du 18 août 1913. Elle a été remaniée et adaptée à la situation actuelle par un décret de la Sacrée Congrégation de l'Eglise Orientale, en date du 24 mai 1930. (A. A. S., XXII, 1930, p. 346 ss.) Voici quelques-unes des directions et ordonnances contenues dans ce décret.

L'Ordinaire est nommé par le Saint-Siège et exerce sa juridiction ordinaire dans la dépendance du Délégué Apostolique du Canada (Art. 1 et 2). Sa résidence est à Winnipeg (Art. 8). Tous les dix ans au moins, il doit faire une visite "ad limina"

(Art. 9). En cas de divergences avec les Ordinaires de rite latin, la question est déferée à la Sacrée Congrégation pour l'Eglise Orientale (Art. 10).

L'Ordinaire est invité à hâter la fondation d'un petit séminaire de rite gréco-ruthène au Canada (Art. 11). Le clergé devra garder le célibat (Art. 12). Seuls les prêtres célibataires ou veufs sans enfants, venant d'Europe, peuvent être admis à exercer le ministère (Art. 15). Tout laïque ruthène qui voudra recevoir les ordres au Canada devra prêter serment de rester attaché à la mission ruthène du Canada (Art. 17). Les curés sont amovibles "ad nutum" (Art. 18). Dans les groupements où les fidèles ne trouveraient pas un prêtre de leur rite, l'Ordinaire ruthène ou l'Ordinaire latin donnera juridiction sur eux aux prêtres de son rite (Art. 21, 22).

Art. 21. *Ordinarius graeco-ruthenus non nisi in clerum et populum graeco-ruthenum jurisdictionem suam exerceat. Si tamen aliquo in loco exsistant fideles graeco-rutheni ritus, in eoque non sit missio constituta aut nullus adsit presbyter eiusdem ritus, Ordinarius jurisdictionem suam in fideles graeco-ruthenos presbytero latino loci communicet, certiorato Ordinario, quoadusque sacerdos graeco-ruthenus ibi habeatur.*

Art. 22. *Possunt pariter Episcopi latini canadenses, certiorato Ordinario rutheno, jurisdictionem dare presbyteris ruthenis illis in locis in quibus fideles latini ritus adsunt sibi subditi, sed nullus adest presbyter latinus qui curam eorum gerere queat.*

Les fidèles du rite gréco-ruthène doivent entendre la Messe et recevoir les Sacrements dans les églises de rite latin, pour satisfaire aux lois ecclésiastiques, là où ils n'ont point de prêtre de leur rite. *Husjusmodi observantia impense evulgetur, ac instent super hoc sacerdotes, cum de gravi praecepto agatur (Art. 33).*

La fréquentation de la part des gréco-ruthènes, même continue, des églises latines, n'entraîne pas le changement de rite. Pour le passage d'un rite à un autre, on observera les normes dictées par la Sacrée Congrégation pour l'Eglise Orientale dans le décret "Nemini licere" du 6 décembre 1928.

Art. 35. *Non licet sacerdotibus ritus latini quempiam graeco-ruthenum ad latinum ritum amplectendum inducere contra vel praeter canonica praescripta quae transitus ritus moderantur.*

La confession peut toujours se faire à un prêtre de l'un ou de l'autre rite; mais sauf communication particulière, le confesseur n'a pas juridiction pour les cas réservés à l'Ordinaire de l'autre rite (Art. 36).

Les Orientaux reçoivent valablement et licitement l'Eucharistie dans un autre rite que le leur, même pour la communion pascalle. On leur conseille toutefois de la recevoir à leur paroisse (Art. 38).

Les mourants doivent recevoir le Saint Viatique des mains

du curé de leur rite; mais, en cas de nécessité, il est permis de le recevoir de n'importe quel prêtre, qui l'administrera dans son rite (Art. 39).

Art. 40. *Funerum celebratio ac emolumentorum perceptio in familiis mixti ritus ad parochum illius ritus pertineant, ad quem defunctus pertinebat.*

Pour éviter de graves inconvénients, qui peuvent survenir aux ruthènes, la faculté leur est accordée d'observer les fêtes et les jeûnes selon les coutumes des lieux qu'ils habitent; cette observance n'entraîne pas le changement de rite (Art. 41). De même ils satisfont au précepte de la messe du dimanche et des fêtes, quel que soit le rite de la liturgie à laquelle ils prennent part, et l'assistance à leur liturgie n'est que de conseil (Art. 42).

Art. 44. *Matrimonia inter catholicos graeco-ruthenos et latinos non prohibentur; sed ad vitanda incommoda, quae ex rituum diversitate in familiis evenire solent, uxor, in ineundo matrimonio aut eo durante, ad ritum viri transire potest. Matrimonio autem soluto, assumendi proprii ritus originis libera est ei potestas.*

Art. 45. *Matrimonia tum inter fideles graeco-ruthenos, tum inter fideles mixti ritus, servata forma decreti "Ne temere" contrahi debent, ac proinde pro regula coram sponsae paracho celebrantur, nisi aliqua justa causa excusat.*

Art. 46. *Dispensationes matrimoniales in matrimoniis mixti ritus, si quae sint petendae, petantur ab Orlinario sponsae.*

Art. 47. *Nati in regione Canadensi ex parentibus diversi ritus, ritu patris sunt baptizandi.*

Art. 48. *Infantes ad ejus parochi iurisdictionem pertinent, cujus ritus est eorum pater, exceptis natis ex illegitimo thoro, qui sequuntur ritum matris.*

Dans une déclaration du 11 juin 1930, qui fait suite à ce décret, la Sacrée Congrégation pour l'Eglise Orientale étend aux Gréco-Ruthènes des Etats-Unis la règle qui permet de satisfaire au précepte en assistant à la messe dans n'importe quel rite les dimanches et jours de fête communs au rite latin ou à leur rite (Art. 42).



"LES BERNARD-BROUILLET"

Cet ouvrage est le premier opuscule d'une série qui, sous une forme plutôt romanesque, voudrait peindre les Canadiens français et leur milieu. Le récit est tissé de détails curieux et piquants, de scènes, tableaux et épisodes d'où se dégage l'âme de la race. Prix: 75 sous. En vente à la librairie Beauchemin, Montréal, et chez les principaux libraires.

SOCIETES MACONNIQUES ET SOCIETES MACONNISANTES

Paroles de Léon XIII

Oui, généralement il faut tenir pour suspectes et éviter les sociétés qui, échappant à toute influence religieuse, peuvent être facilement dirigées et dominées plus ou moins par les francs-maçons; il faut éviter de même celles qui, non seulement prêtent leur aide à la secte, mais en forment pour ainsi dire la pépinière et l'atelier d'apprentissage. Que les femmes ne s'agrègent pas facilement aux sociétés philanthropiques, dont on ne connaît pas bien la nature et le but, sans avoir consulté des personnes sages et expérimentées. Souvent, cette philanthropie que l'on oppose avec tant de pompe à la charité chrétienne, n'est qu'un laissez-passer pour la marchandise maçonnique.

Il est beau assurément de voir les sociétés les plus variées surgir dans tous les ordres de la vie civile, de toutes parts, avec une prodigieuse fécondité: sociétés ouvrières, sociétés de secours mutuels, de prévoyance, de science, de lettres, d'arts et autres semblables. Lorsqu'elles sont pénétrées du bon esprit moral et religieux, elles deviennent certainement utiles et opportunes. Mais ici encore — et surtout ici — a pénétré et pénètre le poison maçonnique.



LE SCAPULAIRE DU SACRE COEUR ET DE MARIE MERE DE MISERICORDE

Les documents officiels, concernant le Scapulaire du Sacré Cœur, en font remonter l'origine jusqu'à ces images que sainte Marguerite-Marie fit peindre, représentant le Cœur divin, d'après les demandes de Jésus Lui-même — images qu'on se mit à porter sur la poitrine, surtout après les faveurs merveilleuses de "sauvegarde" accordées aux porteurs de cette image dans la fameuse peste de Marseille, en 1720. (Mgr de Belsunce.)

Ce n'était qu'un commencement de Scapulaire, bien que répandu par centaines de mille.

En 1876, à la veille de la guerre acharnée déclarée à la religion, la Sainte Vierge vint à Pellevoisin, au centre de la France, révéler le vrai Scapulaire du Sacré Cœur et aussi de son Cœur à Elle.

Sur l'une des deux parties du Scapulaire est, en effet, représenté le Cœur des Miséricordes infinies tout brillant d'amour pour nous, et sur l'autre partie Marie elle-même avec ce titre: Mère de Miséricorde.

Le Scapulaire de Pellevoisin fut rapidement répandu ; en une année il comptait 200,000 Associés.

Rome le modifia légèrement, en fit le Scapulaire actuel du Sacré Coeur, toujours avec Marie notre Mère Miséricordieuse, le promulgua officiellement sur la demande de l'Autorité des Oblats et le confia spécialement à ceux-ci, comme leur Scapulaire propre, avec des indulgences extraordinairement riches.

Ce Scapulaire est un complément des révélations de Paray-le-Monial, et Marie a voulu nous pousser à vivre individuellement de plus en plus la si belle et si utile et si nécessaire dévotion au Sacré Coeur, en union avec son Coeur maternel Miséricordieux.

Ce que Jésus et Marie ont uni, ne le séparons pas. Répondons par l'amour généreux et réparateur à l'Amour miséricordieux de ces Coeurs, ineffablement bons et incompréhensiblement blessés, de Jésus et de Marie.

Enfin, ce que Marie demande avec son Fils, accordons-le leur : revêtons-nous des livrées du Scapulaire qui nous consacreront plus spécialement à Leurs coeurs.

Ce sera pour nous sauvegarde et source perpétuelle de bénédictions de toutes sortes.

“Revue Apostolique de Marie Immaculée.”



PRIERE A SAINTE THERESE DE L'ENFANT-JESUS PATRONNE DES MISSIONS

O Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, qui avez mérité d'être proclamée Patronne des Missions catholiques du monde entier, souvenez-vous du très ardent désir que vous avez manifesté ici-bas de planter la Croix de Jésus-Christ sur tous les rivages et d'annoncer l'Evangile jusqu'à la consommation des siècles ; nous vous en supplions, selon votre promesse, aidez les prêtres, les missionnaires, toute l'Eglise.

Trois cents jours d'indulgence chaque fois que les fidèles récitent cette prière d'un coeur contrit et avec dévotion.

Indulgence plénière, une fois le mois, aux conditions ordinaires, pour ceux qui l'auront récitée tous les jours du mois.

O Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, Patronne des Missions, priez pour nous.

Cent jours d'indulgence.

PIUS PP. XI
(Bref Ap., 9 juillet 1928.)

FAIRE CELEBRER DES MESSES DE MON VIVANT

Je veux à tout prix éviter l'enfer.

Je veux aussi éviter le purgatoire ou du moins diminuer et abréger les peines que j'y endurerai.

Pour cela je dois m'efforcer de bien vivre et de bien mourir et m'appliquer à payer les dettes que j'ai contractées envers la justice divine.

Or l'offrande du Saint Sacrifice de la Messe "peut obtenir et procurer à l'âme les secours nécessaires pour éviter le péché, pour se purifier de ceux qu'elle a commis, pour persévérer dans la grâce et l'amitié de Dieu et obtenir ainsi de mourir de la mort du juste". En outre "elle procure, dès cette vie, le moyen d'apaiser la justice de Dieu et d'acquitter entièrement, ou du moins d'abréger considérablement les peines du purgatoire". (Bref "Sodalitatem", 31 mai 1921, à "l'Association de N.-D. de la Bonne Mort".)

J'ai donc tout intérêt à faire célébrer de mon vivant le plus de messes possible pour obtenir ces faveurs.



PREFECTURE APOSTOLIQUE DE LA BAIE D'HUDSON

Que la Petite Thérèse vous bénisse!

Voici venir 1931. Plus que jamais, de tout mon coeur, je veux vous redire: "que la Petite Thérèse vous bénisse!" Car voici ce qu'elle a fait pour nous.

A l'extrême nord de la Préfecture, nous avons fondé la Mission du Sacré-Coeur, mission du bout du monde, au delà de laquelle il n'y a pas un être humain, mission de 92 jours de nuit arctique, où la lueur blafarde de la lune, des étoiles, des aurores boréales ne suffit plus lorsque le temps est couvert, et où il faut allumer le fanal pour aller à l'église, en plein midi. Mais déjà vingt Esquimaux ont reçu le Saint Baptême. Ce sont ceux qui depuis dix ans copiaient les livres de prières de nos chrétiens sur des bouts de peaux de phoque ou de caribou, pour se faire un livre des messes.

Au centre, à la première mission fondée en 1912 chez les Esquimaux mangeurs de viande crue, nous avons construit un "hôpital de la Petite Thérèse", et c'est elle qui inspirera le courage apostolique à ces femmes héroïques qu'on nomme les "Soeurs Missionnaires" qui se joindront à nous pour prier pour vous.

Puis deux églises, encore inachevées, c'est vrai, mais qui disent le progrès de l'Evangile chez les habitants des maisons de neige.

Tout au sud, à Churchill, on a fondé la mission "des Martyrs Canadiens" qui sera ma résidence désormais.

Puis, durant l'été ce fut la visite des missions : un voyage de plus de trois mille milles, dont près d'un tiers en pleine mer, sur un petit bateau de quarante pieds, "le Thérèse", qui a échappé à bien des dangers, souvent sans équipage ni pilote, n'ayant que trois missionnaires à bord. Mais la Petite Thérèse était le "capitaine officiel", et elle nous a ramenés sains et saufs.

Les missionnaires, Pères et Frères, ont dû entreprendre tous ces travaux et voyages, Dieu sait avec quelles fatigues. Il n'y a pas de main-d'oeuvre là-bas. Souvent, nous nous rappelions que la Petite Thérèse se fatiguait elle-même pour que les missionnaires, eux, ne sentent pas leur fatigue ; souvent, aussi, il nous semblait la voir heureuse de laisser tomber une rose de joie sur les bienfaiteurs et les amis de ses Missions Esquimaudes.

Et à l'aurore de 1931, les soucis ne me manquent pas. Les temps sont durs. Comment développer, ou même soutenir les oeuvres commencées ? J'attends le secours de la Petite Thérèse, et c'est pourquoi je vous dis encore : que la Petite Thérèse vous bénisse, qu'elle vous inspire et vous mette à même de lui envoyer votre étrenne pour ses Missions de l'extrême nord. Alors, 1931 sera pour vous l'année des roses de la Petite Thérèse, et donc une bonne, heureuse et sainte année.

Montréal, 1201, rue Visitation.

A. TURQUETIL, O. M. I.,

Préfet apostolique.



UN FLEAU A COMBATTRE

Toutes les femmes qui ont à coeur le succès de la croisade entreprise par la Ligue Catholique féminine, pour le triomphe de la modestie chrétienne dans les vêtements féminins, ont salué avec bonheur, il y a déjà plusieurs mois l'avènement d'un document précieux émanant du Saint-Siège et concernant le fléau des modes déshonnêtes. Elles ont su reconnaître, dans cette importante Instruction de la Congrégation du Concile, un véritable programme d'action féminine, un code parfait de bon sens chrétien. Elles se sont réjouies d'en entendre la lecture du haut de la chaire de vérité ; elles en ont médité chaque clause ; elles s'en sont fait une arme merveilleuse de combat.

C'est donc à ces apôtres de l'esprit chrétien que nous nous adressons aujourd'hui ; nous avons une bonne nouvelle à leur annoncer.

Un commentaire du document romain vient de paraître. Nous le devons au zèle intelligent du R. P. Bonhomme, Oblat de Marie Immaculée, curé de la paroisse Notre-Dame de Hull.

Cet opportun travail du R. P. Oblat ne nous a pas surprise. La cause l'intéresse; à maintes reprises, il l'a prouvé. Et, nous savons, pour l'avoir vu à l'oeuvre, avec quel courage il applique ces directives récentes de l'importante Instruction du Concile. Il avait donc l'expérience et l'autorité nécessaires pour se faire commentateur; il s'en est très bien servi.

Son tract est un appel à la conscience chrétienne. Il est intitulé "Contre le fléau des modes indécentes". Il porte en exergue ce précepte de saint Paul à Timothée: "Que les femmes portent des habits décents, se parent avec pudeur et simplicité et... comme il convient à des femmes manifestant leur piété par les bonnes oeuvres".

L'auteur souligne d'abord largement l'attitude de Sa Sainteté Pie XI contre les modes actuelles. Il commente ensuite, en les citant, certaines clauses du document, celles qui s'adressent à NN. SS. les Evêques, aux prêtres, aux parents, aux maisons d'éducation, aux sociétés catholiques. Va sans dire que le Rév. Père loue le zèle de la Sainte Eglise dans la croisade entreprise et condamne la coupable négligence des parents, des mères, en face de la réaction.

Au cours de son intéressant travail et même dans sa conclusion, le commentateur revient plusieurs fois sur cette vérité: Le document de la Sacrée Congrégation met en oeuvre toutes les énergies de la Sainte Eglise pour combattre le fléau dévastateur des modes déshonnêtes et "rarement on a vu l'Epouse du Saint-Esprit disposer d'autant de puissance pour combattre un mal".

D'où nécessité grave de nous soumettre, nous femmes, et de nous liguer. D'après le R. P. Bonhomme et, nous pouvons le dire, d'après la Sainte Eglise elle-même, les associations pieuses ne suffisent pas. "Le père des mauvaises modes est si puissant qu'il faut liguer toutes les bonnes volontés pour prévenir ses mouvements et détruire son empire." A cette fin, la Congrégation du Concile demande: "Que l'on crée et favorise de pieuses associations de femmes, dont les conseils, l'exemple et l'action aient pour but immédiat de combattre les abus des modes contraires à la modestie chrétienne et de promouvoir la pureté des moeurs".

En terminant, l'auteur judicieux écrit ces lignes:

"Au Canada, cette ligue catholique, recommandée par la Congrégation du Concile, existe depuis quelques années. Elle poursuit sa campagne sous le haut patronage du Chef de l'Eglise et des évêques de notre pays. Elle compte dans les diverses régions de la Province de Québec des groupements nombreux et actifs, dont les membres s'appliquent à suivre fidèlement les sages directions émanées du Saint-Siège. Il est à espérer, ajoute-t-il, que cette Ligue ira toujours de progrès en progrès jus-

qu'au triomphe définitif de la morale catholique chez la femme de notre siècle. Cette mission est laissée au zèle et à la prière des membres de cette pieuse association sur laquelle l'Eglise fonde les plus belles espérances."

La remarquable Lettre des Evêques d'Espagne contre la licence des moeurs suit ce précieux commentaire du document pontifical.

Il est donc juste d'en remercier sincèrement l'auteur, aussi bien que le "Droit" d'Ottawa, son éditeur.

De plus, s'il nous est permis d'exprimer, ici, ce voeu, nous souhaitons que chacune de nos lectrices, que chaque membre de la Ligue Catholique féminine se le procure (1), le médite et l'exploite, sans tarder.

Jeanne TALBOT.

(1) Au Secrétariat des Oeuvres, 105, rue Ste-Anne, Québec; au "Droit", Ottawa.



SPECTACLE EMOUVANT

En ce temps-là on ne construisait guère de ponts en fer sur les rivières tributaires du Saint-Laurent. Les municipalités rurales n'avaient pas les moyens de se payer ce luxe. Elles se contentaient d'y jeter un pont en bois au printemps et de l'enlever à l'automne. Il en était ainsi à Sainte-Martine, chef-lieu du comté de Chateauguay.

La rivière Chateauguay, dont les eaux arrosent les rives plantureuses de la région, sépare la rive sud, où se trouve le village de Sainte-Martine, de la rive nord habitée par quelques rentiers et cultivateurs dispersés çà et là en face du village, où s'élève l'église dont les deux tours rappellent en miniature celles de Notre-Dame de Montréal. C'est là, un dimanche de la fin d'avril, que se passa l'événement que je vais raconter.

La débâcle était imminente et, selon un néologisme dont les anciens ont enrichi notre langue, la glace était "en chandelle". Sur la rive nord vivait une veuve, avec son fils âgé de 12 ans. Dans la soirée du samedi, cette veuve tomba malade. Sa voisine se rendit chez elle pour lui procurer les soins que requérait son état. La maladie, qui d'abord n'avait rien d'alarmant, fit de tels progrès le lendemain matin que la malade comprit que sa fin était proche. Elle implora, les larmes aux yeux, qu'on allât chercher le prêtre pour l'assister à ses derniers moments. Son fils s'offrit aussitôt avec empressement de tenter l'aventure, au péril de sa vie, pour procurer cette consolation à sa mère. Il prit deux planches, dont il se servit comme passerelle et s'avança sur la rivière, en sondant avec soin la résistance de la glace aux endroits qui lui semblaient périlleux. Il réussit à atteindre la

rive opposée. Il se rendit à la sacristie et fit son message au sacristain.

M. l'abbé Blyth, qui n'avait d'anglais que le nom, était alors curé de la paroisse. Doux et humble de coeur comme son bon Maître, il était un modèle de piété et de dévouement. Les fidèles l'aimaient comme leur père. Il venait de réciter le dernier évangile, lorsque le sacristain vint lui faire part du message à l'autel. Il se tourna vers ses paroissiens, recommanda à leurs prières Mme X. en danger de mort, qui le faisait demander. "Je m'en vais immédiatement lui porter le bon Dieu, dit-il, mais priez afin que je puisse traverser la rivière sans accident." Traverser la rivière! Mais c'était presque défier la mort. Un profond soupis s'échappa de toutes les poitrines haletantes. Lorsque M. le curé s'avança dans la grande allée de l'Eglise, portant le Saint Sacrement sur son coeur, tous les fidèles, après avoir adoré le Dieu eucharistique, se levèrent instinctivement et le suivirent. Au sortir de l'église, ce flot pieux se mit à réciter le chapelet. Lorsque le prêtre commença à s'aventurer sur la glace, la foule saisie d'émotion se jeta à genoux et la prière monta vers le ciel comme une clameur. Ça et là on entendait ce cri: "Bonne Sainte Vierge, protégez notre bon curé!"

A deux reprises M. Blyth enfonça à travers la glace, mais réussit à se dégager par un effort suprême. A ces moments où tout semblait perdu, les fidèles élevaient leurs bras vers le ciel et s'écriaient: "Mon Dieu! Bonne Sainte Vierge, au secours!"

Enfin M. Blyth réussit à traverser la rivière. A peine eût-il mis le pied sur la terre ferme qu'une détonation se fit entendre; entraînée par la crue des eaux, la glace s'ébranlait en se broyant en tous sens. Epuisé de fatigue et d'émotion, le bon curé gravit lentement la côte et, se tournant vers son peuple, lui cria: "Mes enfants, chantez le "Magnificat" pour remercier Dieu de sa protection!" Les fidèles entonnèrent l'hymne de la reconnaissance. M. Blyth se rendit chez Mme X., la confessa, la communia et lui administra l'Extrême-Onction. Elle mourut presque aussitôt.

J'étais bien jeune lorsqu'un jour, M. Thibert, patriote de 1837 et vieil ami de mon père, vint lui rendre visite. En évoquant leurs souvenirs d'antan ils racontèrent ce touchant événement, qui met en vif relief la foi robuste des Canadiens français et leur attachement à leur clergé. Le souvenir de ce spectacle des fidèles d'une paroisse, frémissant sous le souffle divin et manifestant leur foi d'une manière si touchante, ne s'est jamais effacé de ma mémoire. Il est assez édifiant, il me semble, pour être conservé.

L.-A. PRUD'HOMME.

L'APOSTOLAT LAIQUE

Traité plus d'une fois, ce sujet si actuel n'avait pas encore été étudié à fond par quelqu'un de chez nous, sur le plan canadien. Car si cet apostolat s'impose aux catholiques de tous les pays, ses modes varient suivant les milieux et les circonstances. Le R. P. Archambault, S. J., dont le ministère auprès des hommes et l'étude des problèmes sociaux de notre pays ont rempli la vie, était tout désigné pour exposer aux laïques canadiens cette importante question. Il vient de le faire en des pages que S. G. Mgr Gauthier a jugées en ces termes élogieux dans la lettre-préface qu'il a écrite à l'auteur : "Les définitions, les principes, leurs conclusions se tiennent rigoureusement comme dans un traité et s'appuient sur la doctrine authentique de l'Eglise. En outre, vous ne perdez aucune occasion de prendre contact avec les réalités de l'heure, les exigences de notre milieu canadien. Il faut vous louer encore de l'accent apostolique qui ne trompe pas et qui donne à votre appel le rythme le plus entraînant".

Tout prêtre et tout laïque qu'anime l'amour de l'Eglise devraient lire cette brochure que vient de publier "l'Ecole Sociale Populaire" en un numéro double (202 et 203) de sa collection. Elle contient soixante-quatre pages et se vend 25 sous l'exemplaire, \$15.00 le cent, port en plus, à l'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.



LA "NORTHWEST REVIEW"

Notre excellent confrère la "Northwest Review" vient de marquer par un intéressant numéro spécial son quarante-cinquième anniversaire de publication.

Ce sera peut-être une surprise pour beaucoup d'apprendre l'âge véritable du doyen des journaux catholiques de langue anglaise de l'Ouest. Il a bien vu le jour le 29 août 1885. Pour souligner son ancienneté et sa force de résistance, il suffira peut-être de dire que des nombreuses autres feuilles fondées à Winnipeg de 1871 à 1885, il a seul survécu avec la "Free Press".

Pour mieux situer la date de cette naissance, rappelons qu'en ce mois d'août 1885 trouve place un événement historique : la condamnation à mort de Riel à Régina. Et c'est le 13 août de la même année que les Jésuites prenaient charge officiellement du Collège de Saint-Boniface.

L'archidiocèse de Saint-Boniface, qui comprenait alors, outre la province du Manitoba, une partie des Territoires du Nord-Ouest et du district du Keewatin, comptait 20.000 âmes, avec quarante-quatre prêtres, dont vingt-quatre religieux et vingt séculiers.

Il existait déjà un journal catholique de langue française. Dès 1871, Joseph Royal avait fondé le "Métis" qui, en 1881, était devenu le "Manitoba" (1). Mais grâce à l'immigration, le groupe des catholiques anglais augmentait rapidement, et il éprouvait le besoin d'avoir son organe à lui pour répondre aux fréquentes attaques de la presse anglo-protestante.

* * *

Ce fut un modeste typographe, J.-J. Chaddock, qui osa risquer l'aventure et resta vaillamment au poste pendant deux ans comme rédacteur, administrateur, compositeur, agent de publicité, etc. Le journal naissant, on le devine, eut des débuts extrêmement pénibles et ne survécut que par miracle. Les abonnés étaient forcément très clairsemés et les autres sources de revenus faisaient complètement défaut. Cependant la vaillante petite feuille démontrait de plus en plus sa raison d'être et s'attirait par là même des sympathies. Si elle ne réussissait pas encore à joindre les deux bouts par ses propres moyens, elle pouvait du moins compter sur la générosité de quelques amis pour se maintenir vaillamment que vaillamment. De fait, c'est surtout grâce à une subvention régulière de Mgr Taché que la "Northwest Review" put continuer son bon travail parmi la population anglaise du Manitoba et de l'Ouest. C'est à une même pensée féconde d'apostolat moderne — considérablement élargie pour répondre aux besoins nouveaux — qu'obéira son successeur Mgr Langevin, en confiant aux Pères Oblats l'oeuvre de presse de la "West Canada", grâce à laquelle Allemands, Anglais, Polonais, Ruthènes, Canadiens français ont été dotés de journaux catholiques dans leur langue nationale.

Retracer les luttes qu'a soutenues la "Northwest Review", ce serait passer en revue toute l'histoire de l'Ouest des quarante-cinq dernières années, car elle a pris une part active à la discussion de tous les problèmes intéressant l'élément catholique et surtout à la grande question des écoles du Manitoba.

Il faut nous contenter d'écrire ici les noms des principaux rédacteurs en chef ou collaborateurs qui ont tenu la plume dans ses colonnes; le Père Louis Drummond, S. J., éducateur et conférencier renommé; N.-D. Beck, un converti, qui devait faire une brillante carrière comme avocat et juge de la Cour suprême de l'Alberta; le Dr J.-K. Barrett, dont le nom demeure attaché à la phase judiciaire de la lutte pour les écoles; W.-F. Russell, dont la collaboration continue; l'abbé A.-A. Cherrier, aujour-

(1) Le "Métis", publié à Saint-Boniface, commença à paraître le 27 mai 1871. Il devint le "Manitoba" le 13 octobre 1881 et parut pour la dernière fois le 29 juillet 1925. La "Liberté", publiée à Winnipeg, paraît depuis le 20 mai 1913. Les "Cloches" — de la rédaction desquelles est cette note et celle de la page suivante — s'associent à elle dans l'expression de leurs vœux à la "Northwest Review".

d'hui Mgr Cherrier, P. A., vicaire général du diocèse de Winnipeg; le regretté abbé Stephen Ryan, décédé l'année dernière à New-York, après un séjour de deux ans au Collège Canadien à Rome. Le rédacteur actuel est M. l'abbé W.-F. Edmondson.

* * *

Après une brève période d'éclipse, au cours de laquelle son nom même fut transformé en celui de "Central Catholic", la "Northwest Review" retrouvait son ancien titre et prenait un nouvel essor en 1910, sous l'impulsion de la "West Canada Publishing Company" (1). Cette organisation de presse, devenue en 1925 la "Canadian Publishers", est, on le sait, une oeuvre importante des Oblats du Manitoba, dont le R. P. J.-O. Plourde, O. M. I., a la direction depuis plus de vingt ans. Elle a placé nos journaux catholiques sur une base qui, sans en faire une entreprise lucrative, leur assure la subsistance matérielle et un développement normal.

Pendant la plus grande partie de sa longue existence, la "Northwest Review" a été le seul journal catholique de langue anglaise de l'Ouest. C'est par elle surtout que le public anglais est tenu au courant des activités des groupes catholiques de notre immense région. Aussi son nom est-il avantageusement connu à travers tout le Canada. La largeur d'esprit dont elle fait preuve dans les questions de langues et de nationalités n'a pas peu contribué à maintenir la bonne entente entre les catholiques de différentes origines.

La "Liberté" est heureuse d'offrir à la "Northwest Review", à l'occasion de ce quarante-cinquième anniversaire, ses meilleurs vœux confraternels de succès et de prospérité.

La "Liberté", 7 janvier.

Donatien FREMONT.

(1) La "Northwest Review" prit le nom de "Central Catholic" le 11 août 1906 — le R. P. Drummond en était alors le directeur — et reprit son nom originel le 7 mai 1910.



FEU LE R. P. TELESOPHORE FILIATRAULT, S. J.

Le 11 décembre est décédé au collège Jean-de-Brébeuf, à Montréal, le R. P. Télesphore Filiatrault, S. J. Le regretté défunt avait fait partie à deux reprises du personnel du collège de Saint-Boniface, en 1890-91 comme professeur de théologie et de philosophie, et de 1908 à 1910 comme recteur. De 1896 à 1903 il avait été supérieur de la Mission du Canada et, à ce titre, avait eu à s'occuper des intérêts de notre collège. Il y était revenu une dernière fois, en compagnie du R. P. Provincial, en mai 1928.

"C'est mieux qu'une personnalité banale — a écrit "Sacerdos" dans le "Devoir" — qui disparaît, dans cet homme de Dieu, et son départ crée certainement un grand vide dans les rangs

de ses confrères en religion ainsi que dans ceux de notre clergé diocésain où l'on aimait à voir cette figure sacerdotale si distinguée.

“Avant tout, il a été l'homme de son ordre ou de sa communauté au Canada, par les premiers postes qu'il y a si longtemps occupés, ou les hautes fonctions qu'il y a remplies, toujours avec un égal succès. Il a beaucoup fait pour sa province, et en particulier pour le scolasticat de l'Immaculée Conception... Sans qu'il ait jamais cherché à se produire — c'était la moindre de ses ambitions — sa belle intelligence et son solide savoir, son caractère viril et ses fortes vertus, ses rares aptitudes pour le gouvernement, son tact exquis, sa grande discrétion, son jugement sûr, son vigoureux bon sens et sa spiritualité du meilleur aloi l'imposaient à la confiance des siens.

“Monseigneur Fabre, qui l'estimait beaucoup, en avait fait l'un de ses aviseurs spéciaux, au Concile provincial de Montréal tenu sur la fin de sa vie. De même Sa Grandeur voulut-elle l'avoir pour se préparer au grand passage, à ses derniers moments...

“Type de gentilhomme de belle venue et même d'allure un peu solennelle, il n'avait pourtant rien de prétentieux ni de casant. Il inspirait le respect et la vénération plutôt que la crainte.

“Plein de politesse et d'affabilité pour qui lui adressait la parole, s'il savait toujours garder la distance voulue, son bon sourire ne manquait jamais de lui gagner la confiance. A ses heures, il savait aimablement égayer ses intimes sans rien perdre de cet ascendant ou de ce prestige qu'on lui reconnaissait volontiers. Serviteur vigilant du divin Maître, il a vu venir la mort d'une âme sereine, en soldat du Christ, aimant à dire que le sacrifice de sa vie généreusement offert à Dieu lui paraissait non moins sûrement méritoire qu'une prolongation d'existence même la plus active. Le Seigneur, du reste, lui a fait espérer jusqu'à sa soixante-dix-huitième année d'âge l'heure de la récompense. Puisse son âme en jouir déjà dans l'action de grâces éternelle. En attendant de lui être uni pour l'immortalité, son corps repose, à son tour, au Sault-au-Récollet, près de celui de son grand ami de coeur, le R. P. Edouard Lecompte — décédé en décembre 1929 — dans l'humble cimetière du noviciat Saint-Joseph, où les deux avaient été successivement maîtres des novices.”

R. I. P.



— Le dimanche après-midi, 14 décembre, la jolie église de South Junction, construite en 1921, a été complètement détruite par un incendie. Nos vives sympathies.

— L'Académie française a couronné le nouvel ouvrage du R. P. Duchaussois: “Sous les feux de Ceylan” et lui a attribué un prix de 500 francs.

UNE VISITE A MGR GROUARD

Il est, au Canada, des missionnaires que l'on rencontre partout, de l'Est à l'Ouest et jusqu'aux limites explorées des territoires polaires du Nord-Ouest. Ce sont les Oblats de Marie.

Cette congrégation, éminemment française, fut fondée à Aix-en-Provence — ville des vieux hôtels, des fontaines et des jardins qui embaument — en 1816, par le Père de Mazenod. Il existe encore, me semble-t-il, un hôtel de Mazenod à Aix...

Le fondateur des Oblats leur donna cette consigne: aller porter la bonne nouvelle de l'Evangile aux âmes les plus délaissées. C'est pour cela qu'ils ont porté leurs pas vers les immenses territoires du Canada où ils arrivèrent en 1841.

Les Oblats ont des paroisses à Québec, Montréal, Edmonton. Ils donnent le haut enseignement à l'Université d'Ottawa, ce bastion avancé de la culture française en Ontario. Ils sont en première ligne comme pionniers, dans le travail de défrichage et de colonisation, au nord-ouest de l'Alberta. Ils sont chez les Indiens. Ils sont chez les Esquimaux, ces membres si déshérités de notre famille humaine.

Au cours de mon voyage au Canada, j'ai visité les missions des Oblats. J'ai partagé la vie des missionnaires. J'ai vécu sous leurs cases rustiques, dans la brousse, à l'ombre des grands bois et au bord des lacs. Avec eux, je suis allé par des chemins primitifs où l'ornière est une ressource pour fixer un peu l'auto qui se cabre dès que la pluie a rendu le terrain glissant.

J'ai vécu de la vie simple et magnifique de ces missionnaires qui, là-bas, à l'occasion de mon passage, faisaient jouer, par le phonographe, la "Marseillaise" et des Chansons de France. Quels cœurs, ces Oblats! Quel cran, quelle allégresse! "Ibant gaudentes apostoli!"...

Le Père Duchaussois, l'historiographe de leur compagnie, a écrit l'histoire des Missions du Nord-Canadien sous ce titre: "Au Pays des Glaces Polaires". Et Louis-Frédéric Rouquette, qui avait vu les Oblats à l'oeuvre, en a parlé avec un beau talent de poète; il a chanté l'"Epopée Blanche".

Or, il est un Oblat qui résume en sa personne, prodige de vitalité, 70 années de l'activité missionnaire des Oblats dans l'ouest et le nord-ouest canadien, c'est Mgr Grouard, âgé aujourd'hui de 91 ans.

J'ai eu l'honneur d'être reçu par ce grand Français dont l'"Officiel" résumait naguère la carrière en motivant, dans les termes qu'on va lire, sa nomination comme chevalier de la Légion d'Honneur:

— "Venu au Canada en 1860, il y a toujours résidé depuis; a fait connaître et aimer le nom de la France en Alberta et jusqu'aux extrémités du Nord; une foule de noms géographiques

sont français grâce à lui; prêtre zélé, missionnaire infatigable, navigateur, géographe, explorateur, bâtisseur de villes, architecte, peintre, compositeur, écrivain, agriculteur, il est à 85 ans (cette citation date de 6 ans) le pionnier le plus intrépide du Grand Nord. Il a recueilli des orphelins et des orphelines dans des institutions françaises, fondées par lui, a sauvé la vie à Mgr Clut (un de ses confrères) dans une circonstance mémorable, a protégé, au péril de sa vie, des femmes indiennes, exposées aux brutalités de leurs maris, a soigné des malades et consolé les agonisants, a publié des livres sur la religion en huit langues indigènes."

La citation aurait pu dire encore: le premier qui a semé et récolté du blé sur les rives de l'Athabaska, où il a construit aussi le premier moulin à blé et bâti la première école.

Quand, parlant d'un missionnaire Oblat au Canada, on dit "a construit", "a bâti", ces mots doivent s'entendre dans le sens rigoureux. Mgr Grouard a été bûcheron et charpentier.

Il y a quatre ans à peine, Mgr Grouard a fait un voyage en France — à travers l'Europe. Il lui arriva alors de parler dans des conférences sur ses missions, plusieurs fois par jour.

J'avais entendu, il a 32 ans, Mgr Grouard à Saint-François d'Assise d'Hazebrouck, où je faisais, comme l'on disait alors, mes "humanités". Pour un jeune homme sur les bancs du collège, un homme de 60 ans est un vieillard. Et comme elles nous semblaient lointaines et mystérieuses ces terres de l'Athabaska et du Mackensie dont Mgr Grouard nous parlait. Et ces Indiens! Et ces Esquimaux!

Trente-deux ans ont passé! Je rends à Mgr Grouard sa visite. Me voici au bord du petit lac des Esclaves, au nord-ouest de l'Alberta, dans la maison épiscopale de l'évêque de l'Athabaska. La commune s'appelle d'ailleurs Grouard.

Le vénérable prélat est assis devant une fenêtre qui regarde le lac; il lit des journaux et des revues. Une brève visite de présentation; Monseigneur nous invite à aller déjeuner, ou plutôt "dîner", comme on dit là-bas. C'est après le "dîner" qu'il nous recevra, les Pères qui me présentent et moi-même, plus longuement. J'allais à la mission faire connaissance avec la chair de l'original dont un plat savoureux nous avait été préparé.

.....

Nous voici de nouveau auprès de Mgr Grouard. Les fumeurs de pipes apprendront avec satisfaction que ce vénérable prélat appartient à leur confrérie. C'est tout en fumant qu'il lit les journaux et fait une partie de whist. Quelle attention, quelle ardeur, quelle malice dans le jeu!...

Une religieuse apporte à Monseigneur un lait de poule.

— Voyez-vous, me dit Mgr Grouard, je ne suis plus bon qu'à

cela, jouer aux cartes, boire des laits de poule... Je me demande si le bon Dieu m'a oublié...

Cependant, je dis encore ma messe; je récite mon rosaire et aussi le bréviaire. Un Père ajoute:

— Et tout cela sans lunettes, Monseigneur.

Le même Père devait me dire, peu après, que Mgr Grouard faisait chaque jour le chemin de la Croix, en s'agenouillant comme un jeune homme de vingt ans.

L'on aime l'"Echo de Paris" à Grouard, et l'un des Pères présente au prélat une petite adresse pour nos lecteurs.

"— 21 août 1930. — Profitant de la visite de M. Paul Parsy à Grouard, je suis heureux d'envoyer par son entremise et celle de l'"Echo de Paris", un souvenir ému à tous mes amis de France et à tous les bienfaiteurs de nos missions."

Monseigneur lit ce texte, il en souligne tous les mots. Il ajoute: c'est un bon journal, l'"Echo de Paris", et d'une main ferme, il signe:

"E. Grouard, O. M. I., archevêque d'Egine."

La partie de cartes continue.

— Monseigneur, dit le Révérend Père Falher, le Père Cozanet veut vous battre.

— ...Lui? Me battre?... Carreau, atout...

Autour de la maison épiscopale, il y a les oeuvres de la mission, écoles pour les Indiens, hôpital, terrains pour les jeux des enfants.

Les Soeurs groupent pour des chants leurs orphelines, des Indiennes. Ces enfants chantent — ces Indiennes et là-bas si loin — des chants de France. Elles n'ont pas compris, je pense, pourquoi leur visiteur s'était retiré dès le second couplet, en s'inclinant devant les Soeurs, et en se cachant les yeux d'une main qui passait sur le front...

Il y a des émotions trop fortes qu'on ne peut soutenir longtemps...

"L'Echo de Paris."

Paul PARSY.



LE COLLEGE EST LE CHATEAU-FORT

A son retour de l'Est, le 21 décembre, les élèves du collège Mathieu de Gravelbourg, offrirent à S. G. Mgr Villeneuve une séance solennelle. A l'adresse, qui lui fut présentée, Monseigneur répondit en exprimant toute sa pensée sur l'oeuvre du collège.

Durant mon absence, dit-il en résumé, je ne me suis pas désintéressé de mon diocèse. Votre souvenir m'était constamment présent à la mémoire. Vos problèmes, qui sont maintenant

les miens, me hantaient continuellement. Je cherchais des solutions, je sollicitais des sympathies, mais je suis arrivé à cette conclusion — et la séance de ce soir m'y ancre davantage — dans la lutte qui se poursuit et qui s'annonce encore plus acharnée dans ce coin de notre pays, le château-fort de la résistance, c'est notre collège. L'heure est aux lutteurs, aux hommes de conviction, aux chefs. Qui va nous les procurer?... Le collège. Cette oeuvre d'éducation et de formation est l'oeuvre capitale du diocèse; elle doit être l'oeuvre de tous et de chacun d'entre nous.

En conséquence, on doit s'y intéresser, non comme à une organisation dont le progrès nous occupe plus ou moins, mais comme à une affaire personnelle qui nous intéresse tout autant que notre propre famille. Notre salut national en Saskatchewan en dépend.



HISTOIRES CANADIENNES POUR CATECHISMES

par un Frère Mariste (1)

Comme il est dit dans l'avant-propos, cet ouvrage fait suite aux trois volumes qui ont pour titre "Notre Légende Dorée", et qui ont été publiés par le même auteur. L'annonce seule, "Histoires canadiennes pour Catéchismes", soulève un problème pédagogique dont il convient de signaler l'importance, avant d'examiner la valeur intrinsèque de ce travail. Comment enseigner la religion aux enfants, et même à la majorité des fidèles? La méthode historique doit-elle prendre le pas sur l'exposition logique et raisonnée? Il s'agit de savoir si l'intelligence du peuple est préparée à l'étude des doctrines surnaturelles par voie de raisonnements, ou s'il ne vaut pas mieux offrir aux foules un exposé concret des vérités chrétiennes.

Bien que les deux procédés aient été mis à profit simultanément à toutes les époques, le second a une tendance à prévaloir depuis les décrets sur la Communion accordée aux tout petits. Il y aurait sans doute injustice à médire des catéchismes diocésains où se sont formées les fortes générations de nos pères. Mais on est bien obligé de reconnaître que ces théologies en miniature sont loin de répondre à tous les besoins actuels. Aussi en vient-on de plus en plus aux textes évangéliques commentés, tels qu'on les trouve dans les délicieuses homélies des anciens Pères de l'Eglise. Si les livres dérivés de la Scolastique et des oeuvres de Saint Thomas sont remis en honneur parmi les classes éclairées, nul ne peut songer à cette savante dialectique pour les esprits d'une moindre culture.

(1) Librairie d'Action canadienne-française, 1735, rue Saint-Denis, Montréal, 256 pages. \$1.00.

* * *

La culture de l'Évangile, outre son pouvoir sanctifiant sur toutes les âmes, suggère aux prédicateurs et aux catéchistes un programme riche de promesses; nous y découvrons la méthode du catéchiste par excellence, du plus sublime des prédicateurs. Le Fils de Dieu, pour éduquer les foules, y compris les Apôtres qui le suivaient, traduisit presque toujours en paraboles la doctrine qui devait sauver le monde. Or, les paraboles sont des comparaisons, des histoires, des anecdotes vivantes à la portée des humbles. Jésus recourait à l'apologétique scripturaire quand il parlait à la Synagogue, devant les Juifs raisonnateurs et pénétrés de la Bible. Mais, dès qu'il abordait ses autres disciples, il ne parlait jamais sans paraboles.

C'est que le Maître connaissait en perfection la psychologie des masses, avides d'images sensibles. Dans cet enseignement en plein air, il avait parfois sous les yeux d'immenses champs de culture. Durant la saison des labours, il apercevait le geste auguste du semeur, et le montrait à son auditoire, comparant le grain à la parole de Dieu. Plus tard, le blé jeté en terre s'était transformé en blonds épis: les moissons jaunissaient sous le soleil d'Orient, et voilà Jésus faisant entrevoir aux Apôtres de vastes champs spirituels à moissonner. L'automne venu, les pampres de vignes se chargeaient de grappes vermeilles; le Sauveur comparait alors le royaume des Cieux à une vigne jalousement gardée par le Dieu son Père. D'autres fois, c'était la mer et les lacs, la pêche, la navigation, sujets familiers au Collège Apostolique, ou bien le temple de Jérusalem qui dressait au loin sa silhouette majestueuse. Tout avait un sens mystique pour le divin pédagogue; la nature universelle prenait une âme, comme dans les écrits des poètes.

* * *

Faut-il donc actuellement relire à satiété ces textes des saints Évangiles? Il est souverainement utile, sans doute, de les rappeler souvent aux fidèles. Mais supposons pour un instant que Jésus voulût venir de nouveau parmi nous en plein XXe siècle, dans ce monde transformé par les grandes découvertes scientifiques; tout porte à croire qu'il ne tirerait pas uniquement ses exemples des paysages galiléens. Comme son Apôtre envoyé aux nations, il se ferait "tout à tous" et imaginerait d'autres paraboles en harmonie avec les préoccupations modernes.

C'est ce que doivent faire ceux qui sont préposés à la formation religieuse de l'âme populaire. Il faut rajeunir le cadre de ces vieux textes, il faut en quelque sorte refondre cette monnaie précieuse dont l'effigie s'est plus ou moins oblitérée. Si les sermons, les catéchismes, ne sont pas dans la note actuelle, les enfants les subiront d'abord, puis les prendront en dégoût. Et

le peuple adulte n'est-il pas un grand enfant? On ne violente pas impunément des cerveaux primitifs, avides de belles nouveautés.

Tel est le besoin auquel répondent les "Histoires canadiennes pour Catéchismes". Il existe déjà d'excellents recueils de la vieille France; ils avaient l'inconvénient d'être étrangers au terrain et de contenir mille allusions inintelligibles pour la jeunesse du Canada. Dans la série des faits historiques ou légendaires empruntés à la merveilleuse épopée de la Nouvelle-France, les enfants n'auront pas de peine à reconnaître leurs aïeux et à perfectionner du même coup, leurs connaissances historiques. Car ce qui est vrai du catéchisme ne l'est pas moins de l'histoire nationale. Les programmes officiels prêtent trop souvent au peuple un sens philosophique dont il est dépourvu; sous couleur de démocratie, on veut niveler les classes sociales et confondre les études supérieures avec les études primaires, cette démagogie ne fait qu'aggraver la médiocrité intellectuelle de nos bons artisans.

* * *

Que les instituteurs et les catéchistes ne tombent pas dans ces utopies. Ils trouveront dans le nouveau livre de l'humble Frère Mariste un instrument précieux pour illustrer leurs leçons. On répète tous les jours que l'ignorance religieuse est un fléau moderne. Ce n'est pas "ignorance" qu'il faudrait dire, mais "indécision, foi morte, fléchissement des volontés". Le bagage des connaissances nécessaires ou utiles au salut serait suffisant chez bien des sujets, mais il est alourdi de mille abstractions qui sont une surcharge importune et tuent les premiers enthousiasmes, si naturels aux jeunes âmes.

Pour toutes ces raisons, cher Frère chroniqueur anonyme, continuez à glaner partout des histoires typiques comme ci-devant; ce sera pour le plus grand bien de la jeunesse et du peuple canadien-français.

"La Revue Nationale."

Abbé F. CHARBONNIER.



MISSIONS ESQUIMAUTES DE LA COTE ARCTIQUE

D'une lettre du R. P. Delalande, O. M. I., le jeune compagnon du R. P. Fallaize à la Rivière Coppermine, la "Revue Apostolique de Marie Immaculée" de Lyon extrait ce qui suit:

A Lettie Harbour, il y a vingt-et-un catholiques. Le Père espère encore pour une trentaine; la cinquantaine qui reste est fanatique et donc ne viendra pas tout de suite.

Les épreuves n'y ont pas manqué cet hiver. Le sorcier a essayé par deux fois de tuer Billie, le nouveau converti, le premier converti. Il a aussi menacé les Missionnaires.

A la Rivière Coppermine, une quinzaine de catholiques, puis des gens bien disposés, d'autres... protestants. Des blancs... peu intéressants faisant à nos Esquimaux beaucoup de mal.

21 août. — Visite de Sinnisiak, un des deux meurtriers des Pères Rouvière et Leroux; il vient pêcher dans le golfe; nous aurons l'occasion de le revoir. L'autre meurtrier est mort l'an dernier sous l'égide du ministre protestant.

Je réunis les enfants et les fais chanter; excellent moyen de les attirer et d'apprendre avec eux la langue esquimaude; en même temps on leur fera peu à peu entrer quelques idées du catéchisme.



DING ! DANG ! DONG !

— A l'occasion du nouvel an S. Ex. Mgr le Délégué Apostolique a adressé la dépêche suivante à l'épiscopat: "Très Saint Père reconnaissant nombreux messages à lui arrivés du Canada, occasion fête de Noël, envoie Bénédiction Apostolique aux évêques, clergé, communautés et fidèles."

— Le maréchal Joseph Joffre est mort le 3 janvier avec les secours de la religion. Il fut inhumé avec les mêmes honneurs que le maréchal Foch en 1929. Son service eut lieu à Notre-Dame de Paris. Le Saint Père lui avait fait adresser le message suivant par l'entremise du Nonce: "Veuillez transmettre au maréchal Joffre la bénédiction spéciale du Saint Père, qui demande pour lui toutes les faveurs du ciel. — Cardinal Pacelli." — Les réservistes français du Manitoba ont fait chanter un service solennel pour le repos de son âme le 15 janvier dans la cathédrale de Saint-Boniface.

— Le 23 novembre, S. G. Mgr Villeneuve, chanta une messe pontificale dans sa paroisse natale, au Sacré-Coeur. Son père et sa mère assistaient à la cérémonie, ainsi que son frère, en religion le Frère Liguori, des Ecoles chrétiennes, directeur de l'Académie Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa. Dans l'après-midi il y eut réception de la paroisse et de l'école Plessis qu'il fréquenta jadis. — Cette note, préparée pour le dernier numéro, a été oubliée lors de la mise en pages.

— Mgr G.-E. Grandbois, P. A., a quitté Régina pour Gravelbourg à la mi-décembre. Il est devenu chancelier et procureur du nouveau diocèse.

— M. l'abbé Harold Roy, ancien élève du collège de Saint-Boniface, a été ordonné prêtre le 20 décembre à la cathédrale Sainte-Marie, pour le diocèse de Winnipeg.

— Mgr A.-J. Janssen, vicaire général et administrateur du diocèse de Régina, a érigé une quatrième paroisse dans la ville archiépiscopale, sous le nom de Saint-Augustin, le mois dernier. Il est lui-même curé en titre. M. l'abbé F. Gerein est son assis-

tant. Cette nouvelle paroisse est une division de la paroisse allemande Sainte-Marie. Une paroisse polonaise est aussi en formation.

— M. l'abbé Oscar Bouvet a été nommé vicaire à Sioux Lookout et M. l'abbé Léo Laliberté, vicaire à Saint-Pierre.

— Le R. P. Gédéon Bellemare, O. M. I., a succédé au R. P. Alcide Normandin comme supérieur du Juniorat de Saint-Boniface, le 8 décembre dernier. Le R. P. Normandin demeure directeur des Junioristes.

— Le "Messager Canadien du Sacré-Coeur" a publié en décembre le récit de la guérison d'une Fille de la Croix, de Saint-Adolphe, par l'intercession des Saints Martyrs Canadiens. "Cette guérison, dit-il, semble bien porter le cachet du surnaturel."

— Avec le numéro de janvier, le "Messager Canadien du Sacré-Coeur" est entré dans sa quarantième année. C'est une revue aux pages très intéressantes et pleines de vie surnaturelle. Félicitations et succès toujours croissants!

— Nous rappelons au souvenir de nos lecteurs l'intéressante "Bannière" du Juniorat d'Ottawa qui nous arrive pour la 39ème fois. Abonnement: 50 sous. Aussi l'Almanach de "l'Action Sociale Catholique" de Québec, qui nous apporte cette année une monographie illustrée de Saint-Pierre-Jolys.

— Le 14 janvier M. l'abbé A. d'Eschambault a donné une très intéressante conférence sur les "French Canadian Pioneers of Manitoba", à l'Université de Winnipeg, sous les auspices de la "Société Historique du Manitoba".

— Au moment où nous mettons sous presse, nous recevons le premier numéro de la "Revue de l'Université d'Ottawa". Belle et intéressante revue de 128 pages. Cordiale bienvenue et succès!

— Cette revue annonce l'ouvrage suivant: "Fifty years in Western Canada being the abridged Memoirs of Rev. A. G. Morice, O. M. I." Toronto, The Ryerson Press, 1930. In-8, X-267 pages.



R. I. P.

— M. le chanoine Léon Pratte, supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe et éducateur de grand mérite, décédé à Saint-Hyacinthe.

— M. C.-A. Gareau, beau-frère de S. G. Mgr l'Archevêque, décédé à Rochester, Minn., et inhumé à Saint-Boniface, où il demeurait depuis 50 ans.

— M. Louis Laurendeau, père de la Rde Mère Marie-Joseph du Sacré-Coeur, supérieure générale des Missionnaires Oblates, de la Rde Soeur Laurendeau, supérieure du couvent de Ste-Anne des Chênes, et du Dr N.-A. Laurendeau, décédé à Saint-Boniface.